

Date de dépôt : 11 octobre 2011

Pétition

concernant l'immeuble sis 31, avenue du Gros-Chêne à Onex

Mesdames et
Messieurs les députés,

Lassés des agissements d'un locataire de notre immeuble et après l'insuccès des services de police, de la régie et du propriétaire, c'est en dernier recours que nous nous permettons de porter cette « affaire » à votre connaissance, et sollicitons votre intervention.

La personne qui, depuis de nombreux mois est la cause de nos plaintes se nomme Monsieur X¹, locataire d'un appartement de l'immeuble 31, a v. du Gros-Chêne à Onex.

Ce monsieur, probablement déficient mental, a, depuis très longtemps un curieux comportement qui jusqu'à dernièrement ne gênait personne. Il croit être juriste, avocat et même juge, sa porte palière est d'ailleurs recouverte de plaques portant ces titres. Cet individu, au demeurant charmant, poli, propre et bien vêtu, ne suscitait que le sourire amusé des gens mais, tout à coup, il s'est mis à vociférer lors de « plaidoiries » suivies de « réquisitoires » ou tour à tour il tient les rôles de toute une cours criminelle et ceci en s'emportant et hurlant, réclamant entres autres avanies, la peine de mort (!). Il lui arrive de balancer par la fenêtre des volumes de droit au mépris de la sécurité des passants. Ses voisins importunés par le bruit ont bien tenté de le calmer, sans succès, certains excédés menaçant même de lui casser la g..., Monsieur X ne les entend pas ou fait mine de ne pas les entendre. La police est intervenue au moins à deux reprises avec des hommes de la brigade d'intervention en tenue (cagoules et autres équipements) avec ce que cela sous-entend, blocage de trois étages, interdiction de circuler aux autres locataires, etc. Après la catastrophe du Japon (tsunami), notre « héros » s'imaginant en danger et visé par des envahisseurs imaginaires, s'est mis à remplir les prises de courant électrique avec de l'eau, pour empêcher ces êtres maléfiques d'entrer chez lui. Bien qu'il ait apposé sur sa porte des « scellés » bidons (!), les policiers

après d'interminables palabres l'ont momentanément calmé et finalement embarqué. Quelques jours plus tard, il était de retour et remettait ça !

Pour notre tranquillité, pour notre sécurité et pour la sienne, nous soussignés, tous locataires de l'immeuble susmentionné, vous demandons de bien vouloir intervenir.

N.B. 18 signatures
p.a. Mme Nathalie Boulmier
31, avenue du Gros-Chêne
1213 Onex

¹ Nom communiqué à la Commission des pétitions